



Entente de bassin A.1.1.1.4-2011-05

La présente entente constitue un contrat volontaire. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations volontaires et morales.

Conformité au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François

Orientation A.1 Diminuer l'impact associé à la présence de cyanobactéries sur la santé de la population

Objectif général A.1.1 Avoir éliminé les occurrences de fleurs d'eau de cyanobactéries dans les plans d'eau

Objecfit spécifique A.1.1.1 Réduire l'apport de 50 % des sources de phosphore ciblées dans le bassin versant de la rivière Saint-François

Action A.1.1.1.4

Pour les entreprises agricoles ciblées du bassin versant du lac Aylmer, zone d'intervention prioritaire phosphore en Chaudière-Appalaches, effectuer des plans d'accompagnement agroenvironnementaux, des diagnostics spécialisés, retirer l'accès des animaux aux cours d'eau et mettre en place des structures d'entreposage étanches. Mettre en oeuvre les recommandations issues des PAA, des PAEF et des diagnostics spécialisés.

Mise en contexte : En 2008, une zone d'intervention prioritaire phosphore (ZIPP) a été délimitée par le MAPAQ dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour la réduction du phosphore dans le bassin versant du lac Aylmer en Chaudière-Appalaches. Un coordonnateur de zone d'intervention prioritaire phosphore a été embauché via une entente conclue avec le Réseau Agriconseil de Chaudière-Appalaches.

Comité local de bassin versant	Cours d'eau ou lac
Lac Aylmer/lac Louise	Lac Aylmer, rivière Coulombe

Localisation du projet

Région administrative	MRC
Chaudière-Appalaches	MRC des Appalaches

Type d'action : Infrastructure

Maître d'œuvre

Nom	Rôle
MAPAQ Chaudière-Appalaches	Assurer la coordination régionale du Plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole 2008-2018. Signer une convention avec un partenaire du milieu pour l'embauche d'un coordonnateur de bassin versant (ZIPP)

Partenaires

Nom	Rôle
Club Agrochamps	Réaliser des diagnostics d'érosion spécialisés. Participer à des projets visant la réduction de la pollution diffuse. Accompagner leurs membres dans la ZIPP face à l'adoption de mesures agroenvironnementales.
Fédération de l'UPA Estrie	Promouvoir le projet auprès de leurs membres.
Réseau Agriconseil de Chaudière-Appalaches	Embaucher un coordonnateur de ZIPP. Préparer des rapports quant à l'avancement des travaux dans le cadre du PAQE.
Syndicat de secteur UPA Weedon	Promouvoir le projet auprès de leurs membres.

Financement

Plan d'action d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole 2008-2018 (PAQE)
Programme Prime-Vert

Indicateur de réussite pour la présente entente


Avoir corrigé la situation chez 10 entreprises du bassin versant du lac Aylmer/lac Louise dans la portion Chaudière-Appalaches pour le retrait des animaux du cours d'eau, les structures d'entrepôts étanches et la protection des bandes riveraines

Échéancier prévu : 31 mars 2013

Entente signée à DIsraëli Le 15 novembre 2011


Éric Roy
MAPAQ Chaudière-Appalaches


Réal Marcoux
Syndicat de secteur UPA Weedon


Réal Marcoux
Fédération de l'UPA Estrie


Valérie Langlois
Club Agrochamps